



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DES ÉLECTIONS
ET DE LA RÉGLEMENTATION**

AFFICHE LE



- 8 OCT. 2026

*2026/81
La Secrétaire générale de la mairie*

Orléans, le **08 OCT. 2026**

Le Préfet
à

Mesdames et Messieurs les Maires

(en communication à
Monsieur le Sous-Préfet de MONTARGIS
Madame la Sous-Préfète de PITHIVIERS)

Bureau des Élections et de la Réglementation
Affaire suivie par : Christelle ALEXANDRE
Tél : 02.38.81.41.29
mél : pref-elections@loiret.gouv.fr

Objet : renouvellement partiel des juges du tribunal de commerce d'Orléans
PJ : 1

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite du scrutin du mercredi 7 octobre 2026 pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce d'Orléans, ont été proclamés élus :

Mandat de 4 ans :

- M. Eric ARBANERE
- M. Jean-Pierre BOISSEAU
- M. Jean-Marie MASCARENHAS
- M. Xavier MOINON
- M. Fabrice ORTET
- M. Olivier PHELINE
- Mme Marie-Agnès PINEAU
- M. Pierre THIBAUD

Mandat de 2 ans :

- Mme Stéphanie BÛCHER-MEREAU
- M. Alexandre GUIBERT
- M. Alexandre RADIN

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, les résultats chiffrés de ce scrutin que je vous demande de faire afficher dès réception.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Aurélie LEBOURGEOIS



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DES ÉLECTIONS
ET DE LA RÉGLEMENTATION**

**Renouvellement partiel des juges du
Tribunal de Commerce d'ORLÉANS**

Résultats du scrutin du 7 octobre 2026

Électeurs inscrits :	122
Votants :	66
Enveloppes ne contenant pas de bulletin :	0
Bulletins nuls :	0
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	66

Ont été proclamés élus :

Mandat de 4 ans		Mandat de 2 ans	
M. Eric ARBANERE	66 voix	Mme Stéphanie BÛCHER-MEREAU	64 voix
M. Jean-Pierre BOISSEAU	60 voix	M. Alexandre GUIBERT	66 voix
M. Jean-Marie MASCARENHAS	62 voix	M. Alexandre RADIN	64 voix
M. Xavier MOINON	66 voix		
M. Fabrice ORTET	66 voix		
M. Olivier PHELINE	66 voix		
Mme Marie-Agnès PINEAU	64 voix		
M. Pierre THIBAUD	65 voix		